AUTORITÉ
DES MARCHÉS FINANCIERS

214C0754
FR0010096354-FS0302

12 mai 2014

Déclaration de franchissement de seuils (article L. 233-7 du code de commerce)

SOLOCAL GROUP

(Euronext Paris)

Par courrier reçu le 12 mai 2014, la société Promontoria Holding 55 B.V. [1] (Oude Untrechtseweg 16, 3743 KN Baarn, Pays-Bas) a déclaré avoir franchi en baisse, le 6 mai 2014, directement et indirectement, par l'intermédiaire de la société Médiannuaire Holding SAS (MDH) (24 rue Jean Goujon 75008 Paris) qu'elle contrôle, le seuil de 25% des droits de vote de la société SOLOCAL GROUP et détenir directement et indirectement 45 458 624 actions SOLOCAL GROUP représentant 71 438 938 droits de vote, soit 16,18% du capital et 23,23% des droits de vote de cette société[2], répartis comme suit :

	Actions	% capital	Droits de vote	% droits de vote
Médiannuaire Holding SAS	25 980 314	9,25	51 960 628	16,89
Promontoria Holding 55 B.V.	19 478 310	6,93	19 478 310	6,33
Total Promontoria Holding 55 B.V.	**45 458 624**	**16,18**	**71 438 938**	**23,23**

À cette occasion :

- la société par actions simplifiée Médiannuaire Holding SAS a déclaré avoir franchi individuellement en baisse, les seuils de 25% et 20% des droits de vote et 15% et 10% du capital de la société SOLOCAL GROUPE ; et

- la société Promontoria Holding 55 B.V. a déclaré avoir franchi individuellement en hausse, les seuils de 5% du capital et des droits de vote de la société SOLOCAL GROUP.

Ces franchissements de seuils résultent de la décision prise par les associés de la société Médiannuaire Holding SAS de distribuer, au prorata de leur participation dans le capital de MDH, 25 980 313 actions SOLOCAL GROUP, soit 50% des actions SOLOCAL GROUP qu'elle détenait et qui, conformément à l'accord de restructuration conclu avec ses créanciers le 17 décembre 2012 et dont la réalisation est intervenue le 27 mars 2013, n'étaient plus soumises à un engagement de conservation depuis le 28 mars 2014[3].

[1] Contrôlée par la société Cerberus Capital Management LP, elle-même contrôlée par M. Stephen A. Feinberg.
[2] Sur la base d'un capital composé de 280 984 754 actions représentant 307 582 103 droits de vote, en application du 2ème alinéa de l'article 223-11 du règlement général.
[3] Cf. communiqué société en date du 9 mai 2014.